

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL**

**Syndicat Mixte de Gestion du Salagou**

Réf n° 242/2016

**OBJET :** Compte administratif  
et compte de gestion 2015

Membres : 18

Présents votant : 12

Pouvoirs : 1

L'an deux mille seize, et le 8 mars

Le Comité Syndical de gestion du Salagou, dûment convoqué le 23 février 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie du Puech.

PRESENTS votants :

- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Valérie ROUVEIROL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Madame Julie GARCIN-SAUDO, Conseillère départementale du canton de PÉZENAS
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT

Madame la Présidente présente le compte administratif 2015 qui s'établit comme suit :

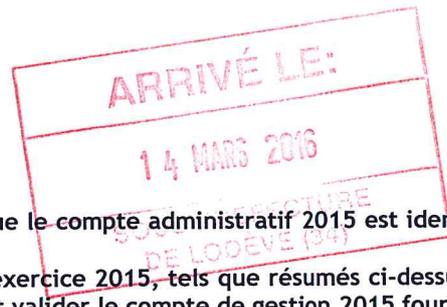
	Section Investissement	Section Fonctionnement
Report 2014	13 410.99 €	12 182.77 €
Recettes	4 621.69 €	381 028.32 €
Dépenses	1 240.00 €	344 263.25 €
Résultat de l'exercice 2015	3 381.69 €	36 765.07 €
Résultat clôture 2015	16 792.68 €	48 947.84 €

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

Le Compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 48 947.84 € et un excédent d'investissement de 16 792.68 €.

Les résultats du compte administratif 2015 sont conformes au compte de gestion 2015, fourni par notre Trésorier payeur.

Le Comité Syndical,  
Le rapporteur entendu,  
Après en avoir délibéré,



Affichée le :

DECIDE à l'unanimité :

- de constater, pour la comptabilité, que le compte administratif 2015 est identique au compte de gestion 2015,
- d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2015, tels que résumés ci-dessus, de voter le compte administratif 2015, et valider le compte de gestion 2015 fourni par le Trésorier payeur.

La Présidente

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault, le 8 mars 2016



**Marie PASSIEUX**